

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal, tenue le lundi premier jour du mois de décembre 2014 (2014-12-01), à dix-neuf heures trente minutes (19h30), à la salle municipale située au 759, rue St-Jean, Wotton, à laquelle sont présents :

Présences : Katy St-Cyr, mairesse,
Anouk Wilsey, conseillère,
Dominique Morin, conseiller,
Mathilde Noël, conseillère,
Mathilde Noël, conseillère,
Michel McDuff, conseiller,
Karine Grenier, conseillère,
Nicole Gagnon, conseillère.

Communiqué

Mme Katy St-Cyr, mairesse, fait la lecture d'un communiqué sur la situation actuelle au sujet de la suspension de Mme Carole Vaillancourt.

Ouverture de la séance

Mme Katy St-Cyr, mairesse, constate le quorum à 19h35 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. En l'absence de Mme Carole Vaillancourt, directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Caroline Larose, secrétaire-trésorière adjointe, agira à titre de secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption des procès-verbaux du 3 nov. 2014, de l'ajournement du 18 nov. et de la séance extraordinaire 17 nov.
- 1.3 Rapport du dir. incendies : rapports d'incendie 2014-19 à 22
- 1.4 Dépôt des travaux effectués en novembre 2014
- 1.5 Résumé des permis émis en novembre 2014

2. Prises de décision

- 2.1 Adoption des comptes du mois de novembre 2014 & liste des chèques émis en novembre
- 2.2 Nomination des divers comités et du maire-suppléant/année 2015
- 2.3 Lecture du « Rapport sur la situation budgétaire » (CM. Art 955)
- 2.4 Mandat à la firme Réseau Conseil des Sages
- 2.5 Demande de dérogation mineure 2014-09-0003 : immeuble 4 rue du Domaine des Sapins
- 2.6 Dépôt des soumissions : cueillette et transport des matières résiduelles
- 2.7 Schéma de couverture de risques : Adoption du tableau : ans 1 et 2
- 2.8 Acte d'échange entre M. David Rhéaume et la Municipalité : Pties 12-A-P, 12-B-P, rang XVI
(ancien chemin du 16^e rang)
- 2.9 Règlement modifiant le règlement 141-13
- 2.10 Mandat général / Services professionnels pour l'année 2015 Monty Sylvestre
- 2.11 Décompte progressif no1 pour le contrat réfection des postes de pompage
- 2.12 Transbestos – Renouvellement de l'entente de service
- 2.13 Transbestos – Contribution des municipalités 2015
- 2.14 Calendrier des séances 2015
- 2.15 PAARRM 2014 – Subvention de la députée (Déclaration des travaux)
- 2.16 Dépôt d'une demande syndicale – Retraite progressive
- 2.17 Dépôt des soumissions pour la vente d'une remorque POP
- 2.18 Québec municipal – échéance de l'abonnement
- 2.19 Soumission pour cadres-photos
- 2.20 Requête en vertu de l'article 124 de la Loi sur la qualité de l'environnement
- 2.21 Pacte rural local – Création d'un comité
- 2.22 Journal Les Actualités – Cahier des vœux des fêtes

- 2.23 Défi Santé 5/30
- 2.24 Comité des Loisirs – Demande de location d’espace
- 2.25 Demande d’appui du Carrefour jeunesse-emploi
- 2.26 Demande de commandite Le Trident
- 2.27 CPTAQ – Dossier David Tousignant
- 2.28 Gala Aequitas / invitation à honorer le leadership des Estriennes
- 2.29 Accompagnement suite à la formation sur les rôles et responsabilité des élus
- 2.30 Résolution pour utilisation de soldes disponibles de règlement d’emprunt pour couvrir le service de la dette
- 2.31 Résolution pour transférer les soldes disponibles des règlements d’emprunt
- 2.32 Désignation de personne contact / Services Desjardins
- 3. Rapport des divers comités / Communiqué de la mairesse**
- 4. Période de questions pour les personnes présentes**
- 5. Informations générales et correspondance diverse**
 - 5.1 MAMOT : Programme d’infrastructures Québec-Municipal
 - 5.2 FQM : Communiqué du 29 octobre 2014, 24 et 26 novembre 2014
 - 5.3 FQM : Message du président
 - 5.4 Syndicat : Nomination au poste de secrétaire archiviste
 - 5.5 Centraide : remerciement suite à notre contribution à la campagne de financement
 - 5.6 MRC : Portail régional en ligne pour promouvoir le territoire
- 6. Autres sujets**
- 7. Levée de la séance.**

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

1412-267 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Anouk Wilsey et
RÉSOLU À L’UNANIMITÉ,

QUE l’ordre du jour soit adopté tel que déposé par la secrétaire-trésorière adjointe en y ajoutant le point 2.33 « Demande du Comité des loisirs pour l’utilisation du Centre multifonctionnel » et en laissant le point « Autres sujets » ouvert.

A D O P T É E

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 3 ET 18 NOVEMBRE 2014

1412-268 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mathilde Noël et
RÉSOLU À L’UNANIMITÉ,

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 3 novembre et de son ajournement du 18 novembre 2014 soit adopté tel que présenté;

QUE dispense de lecture soit accordée à la secrétaire-trésorière adjointe, une copie du procès-verbal a été remise aux membres du conseil, avant la présente réunion afin qu’ils en prennent connaissance.

A D O P T É E

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 NOVEMBRE 2014

1412-269 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel McDuff et
RÉSOLU À L’UNANIMITÉ,

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 novembre 2014 soit adopté tel que présenté;

QUE dispense de lecture soit accordée à la secrétaire-trésorière adjointe, une copie du procès-verbal a été remise aux membres du conseil, avant la présente réunion afin qu’ils en prennent connaissance.

A D O P T É E

DÉPÔT DU RAPPORT DU DIRECTEUR DES INCENDIES

Rapport 2014-19

- Le 17 octobre 2014 : Feu installation électrique (poteau) à St-Geoges. Durée de l’intervention : 1h30.

Rapport 2014-20

- Le 1^{er} novembre 2014 : Appel de Cauca, fausse alarme au 666, rue St-Jean à Wotton. Durée de l’intervention : 0h30.

Rapport 2014-21

- Le 29 octobre 2014 : Exercice d'évacuation école Hamelin à Wotton. Durée de l'intervention : 2h00.

Rapport 2014-22

- Le 16 novembre 2014 : Accident de véhicules avec assistance pour désincarcération route 255 à Wotton. Durée de l'intervention : 1h15.

DÉPÔT DU RAPPORT DE VOIRIE ET DE GESTION POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2014

À titre d'information, un résumé des travaux effectués en novembre 2014 a été remis aux membres du conseil par la secrétaire-trésorière adjointe, avant la présente réunion.

RÉSUMÉ DES PERMIS ÉMIS EN NOVEMBRE 2014

Nous avons reçu de nouvelles demandes et des suivis ont été demandés et donnés sur certains dossiers. Au total six permis ont été émis en novembre dont un pour abat-tage d'arbres, quatre pour construction et réparation ainsi qu'une demande d'enseigne, le tout d'une valeur de 89 200\$.

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS DE NOVEMBRE 2014

1412-270 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Karine Grenier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la secrétaire-trésorière adjointe soit et est autorisée à payer les comptes du mois de novembre 2014, selon la liste remise aux membres du conseil, datée du 1^{er} décembre 2014, au montant de 107 911.80\$.

La liste des chèques émis en novembre a été remise à chacun des membres du conseil.

A D O P T É E

NOMINATION DE DIVERS COMITÉS ET DU MAIRE SUPPLÉANT POUR 2015

1412-271 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Anouk Wilsey et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE les personnes suivantes soient désignées pour faire partie des comités suivants et ce, jusqu'au 31 décembre 2015; la mairesse siégeant d'office sur tous les comités :

Élu	Comité	
	Principal responsable	Substitut
Anouk Wilsey	<ul style="list-style-type: none"> - Relations de travail (CRT) et ressources humaines - Famille, Aînés et Enfants - Pacte rural – volet local - Agenda 21 - Comité – Eau et environnement (comité mixte Bowmore avant) 	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité civile (mesures d'urgence)
Dominique Morin	<ul style="list-style-type: none"> - Société de développement - Transbestos 	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité civile (mesures d'urgence) - Agenda 21 - Site d'enfouissement (LES) - Comité – Eau et environnement (comité mixte Bowmore avant)
Mathilde Noël	<ul style="list-style-type: none"> - Bibliothèque 	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité Incendie
Michel McDuff	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Maire suppléant</i> - Bâtiments, infrastructures et voirie - Conseil d'administration de la Régie des Trois-Lacs (RIRPTL) - Comité consultatif de la Régie des Trois-Lacs (RIRPTL) - Sécurité Incendie 	

	- Sécurité civile (mesures d'urgence)	
Karine Grenier	- Accueil des nouveaux arrivants - Comité des Loisirs et Québec en Forme - Comité VTT	- Relations de travail (CRT) et ressources humaines - Pacte rural – volet local
Nicole Gagnon	- Tourisme, Culture et Patrimoine	- Société de développement - Bâtiments, infrastructures et voirie - Comité des Loisirs

NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

1412-272 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Gagnon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) soit formé comme suit :

Membres élus (2) : la conseillère Mathilde Noël et la mairesse Katy St-Cyr

Membres citoyens (3) : Mme Pierrette Poirier, M. Jean-Noël Fredette et M. Martin Legault.

A D O P T É E

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ (C.M. art. 955)



Chers citoyennes et citoyens de Wotton,

Tel que le prescrit la Loi, je vous présente aujourd'hui le *Rapport sur la situation financière de la municipalité* pour l'année 2013 et vous fais état des résultats anticipés pour 2014 ainsi que des priorités et projets visés pour 2015.

1. États financiers de l'exercice de 2013 selon le rapport du vérificateur et programme triennal des immobilisations

➤ Revenus	2 035 393 \$
➤ Dépenses	<u>2 324 817 \$</u>
Excédent ou (déficit) de l'exercice	(289 424 \$)
➤ Revenus d'investissement	<u>91 776 \$</u>
Excédent ou (déficit) avant conciliation à des fins fiscales	(197 648 \$)
➤ Amortissement	524 103 \$
➤ Remboursement dette à long terme	(179 800 \$)
Affectations :	
➤ Activités d'investissement	(119 149 \$)
➤ Excédent ou (déficit) accumulé	<u>(20 538 \$)</u>
Total – Éléments de conciliation à des fins fiscales	204 616 \$
<hr/> Surplus ou (déficit) de l'année	<hr/> 6 968 \$

L'exercice financier 2013 s'est terminé avec un surplus des opérations de **6 968 \$**.

La répartition des dépenses triennales en immobilisations pour les années 2014-2015-2016 a été décrétée comme suit, pour un montant total de 2 220 000 \$;

Dépenses d'investissements		2014	2015	2016
Administration	Ordinateur et matériel	5 000,00 \$		
Sécurité pub	Achat d'une Unité d'urgence	100 000,00 \$		
Sécurité pub	Achat d'un citerne		200 000,00 \$	
Transport	Construction garage mun.		1 200 000,00 \$	
Transport	Équipements CSST		5 000,00 \$	5 000,00 \$
Transport	Réfection ptie /Route no 10	50 000,00 \$	150 000,00 \$	150 000,00 \$
Transport	Réfection des trottoirs	5 000,00 \$	40 000,00 \$	40 000,00 \$
Hygiène milieu	Mise à niveau réseau Aqued.-égouts	255 000,00 \$		
Loisirs et culture	Contour piscine	15 000,00 \$		
TOTAL		430 000 \$	1 595 000 \$	195 000 \$

2. Indications sur les résultats de l'exercice 2014.

Pour l'année en cours, le conseil a adopté un budget de 2 012 082 \$, avec un taux de taxe foncière générale de 1,2065 \$ du 100 \$ d'évaluation foncière.

Nous avons présentement cinq règlements d'emprunt dont voici les détails :

- **Règlements 78-02 et 107-07 – Travaux Aqueduc et Égouts, construction et prolongement rue Mgr O'Bready et équipements et travaux de voirie :**
Ces deux (2) règlements ont fait l'objet d'un refinancement en 2012, d'un montant de **302 500 \$**. Solde **187 100 \$**. Échéance, 10 juillet 2017.
- **Règlement 79-02 – Construction Bibliothèque :**
Emprunt initial 253 000 \$, en 2003. Solde **43 500 \$**. Échéance 15 octobre 2018.
- **Règlement 116-09 – Travaux implantation égout pluvial et reconstruction partie de la rue Gosselin (St-Jean à rue Parc Industriel) :**
Emprunt initial 600 000 \$ en 2010. Solde **470 100 \$**. Échéance le 13 avril 2015.
- **Règlement 124-10 – Acquisition rétrocaveuse et équipements :**
Emprunt de 125 000 \$, en 2010. Solde **26 700 \$**. Échéance le 16 septembre 2015.
- **Règlement 129-11 – Acquisition Centre Multifonctionnel :**
Emprunt initial de 825 000 \$ en 2011. Solde de **658 200 \$**. Échéance le 26 septembre 2026. Cet emprunt a fait l'objet d'une **subventionnée du M.E.L.S.** (Min. Éducation, Loisirs et Sports) au montant de **320 691 \$**.

Parmi les réalisations à souligner pour l'année 2014, il y a la mise à jour du système informatique avec l'achat d'un serveur et de nouveaux ordinateurs ainsi qu'une refonte de notre site web qui est toujours en cours.

Nous avons procédé à l'embauche d'une inspectrice en bâtiment à raison de deux (2) jours/semaine. Avec cette nouvelle ressource en place, la municipalité a émis tout près du double de permis en 2014 comparativement à 2013 et cela représente des investissements dépassant les 2,5 millions\$ pour constructions et rénovations, soit plus de trois fois le montant de l'année dernière. Cette décision s'avère donc fortement rentable et très contributive à notre développement.

De plus, nous avons effectué la mise à jour de notre Plan de sécurité civile et rencontré les membres de l'Organisation Municipale en Sécurité Civile (OMSC) afin d'être prêts à faire face à toute éventualité ou sinistre pouvant se produire sur notre territoire et afin d'assurer la sécurité des gens en place au meilleur de nos capacités, de façon concertée et organisée.

3. Rémunération des membres du conseil

Selon le règlement 89-04, la rémunération versée pour la mairesse est de 6 363 \$ en plus d'une allocation de dépenses de 3 182 \$. À cela s'ajoute la rémunération au sein de la MRC qui est de 3 482 \$ avec une allocation de dépenses de 1 740 \$. Chacun des conseillers a reçu une rémunération de 2 163 \$ et une allocation de dépenses de 1 082 \$, pour l'année 2014. Ce montant sera indexé annuellement au même taux que celui prévu à l'intérieur de la convention collective des employés du SCFP, section locale 3842.

4. Orientations 2015

L'année 2015 sera la 1^{re} année du rôle triennal 2015-2017. En 2015, la valeur des immeubles imposables passera de 91 640 000 \$ à **116 152 000 \$**, ce qui représente une augmentation moyenne d'environ 21 %. Le total du rôle d'évaluation est passé de 98 570 000 \$ à **123 534 400 \$** incluant les valeurs non imposables.

Les priorités et projets sur lesquels nous miserons en 2015 sont principalement les mêmes que ceux identifiés l'an passé;

- Procéder à une **planification stratégique** qui s'échelonne sur deux (2) ans soit en 2015 et 2016 et qui s'harmonisera avec les *Actes du Forum* du 14 avril 2014 ainsi que l'*Agenda 21* de la MRC des Sources et le *Plan de Développement de la Zone Agricole* (PDZA);
- Poursuivre l'établissement d'une belle **collaboration et** offrir notre **soutien à l'ensemble des organismes** dans la municipalité;
- Continuer à améliorer nos **communications** avec la mise à jour du **site internet** et en dynamisant le bulletin mensuel « L'Écho »;
- Cheminer vers un **virage « sans papier »**;
- Poursuivre le projet d'un **nouveau garage municipal**;
- Identifier des moyens d'augmenter le nombre de locations des locaux du **Centre Multifonctionnel** sans pour autant hausser le coût de location.

Quelques nouveaux éléments se sont également ajoutés et feront partie de nos discussions pour 2015;

- Restructuration et **mise à niveau** de notre **Service de Sécurité Incendie**;
- **Reconstruction** d'une partie de la **rue Gosselin – Route 10 (Phase I)**;
- **Révision** de notre **Règlement de Régie Interne** qui date de la fusion en 1993;
- **Mise à jour** de notre **Politique familiale** adoptée en 2009 avec **l'ajout d'un volet pour les Aînés** et des mesures concrètes pour répondre à leurs besoins;
- Envisager l'embauche d'un (e) **agent (e) des loisirs à temps partiel** afin de maintenir, améliorer et maximiser la qualité des services offerts et l'utilisation de nos infrastructures.

5. Octroi de contrat

Selon l'article 955 du Code Municipal, les municipalités sont soumises à des règles précises pour l'octroi de contrats. Je dépose donc en annexe la liste de tous nos contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus en 2014 (ou les contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec le même contractant comportant une dépense totale qui excède 25 000 \$).

6. Conclusion

J'aimerais dire un **GRAND** et **SINCÈRE** merci à chacun des membres du conseil; Anouk, Dominique, Mathilde, Michel, Karine et Nicole. Ensemble, nous formons une équipe diversifiée et surtout, solidaire. Nous poursuivrons notre mandat avec tout le dynamisme et la passion qui nous habitent tout en continuant de mettre à profit notre intelligence collective pour notre communauté et notre grande volonté de servir avec dignité et respect.

J'étends mes remerciements aux employés (es), aux pompiers, aux membres de la Société de développement, du Comité consultatif d'urbanisme, aux bénévoles du Comité des Loisirs et de la bibliothèque ainsi qu'à tous les bénévoles des organismes pour votre dévouement, votre bon travail et votre excellente collaboration.

En conclusion, je vous invite, à titre de citoyennes et citoyens, à continuer de prendre une part active à la vie de la municipalité en vous tenant informés, en assistant aux séances du conseil municipal et en participant aux activités sur notre territoire.

Lecture faite à Wotton, ce 1^{er} décembre 2014.

(Signé) Katy St-Cyr, mairesse

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$ (C.M. art. 955)

Depuis la séance du dernier *Rapport sur la situation financière* (décembre 2013)

Nom du fournisseur	Description	Total - Achats
AQUATECH, SOCIÉTÉ GESTION DE L'EAU	Services techniques eau potable et usée	79 764,47 \$
BPR – INFRASTRUCTURE INC.	Honoraires professionnels d'ingénierie	37 826,78 \$
CAISSE POPULAIRE DES HORIZONS	Remboursement dette à long terme	115 500,09 \$
COOPÉRATIVE AGRICOLE DU PRÉ-VERT	Divers pour entretien et réparations et huile	112 457,12 \$
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	Régime de retraite des employés/2 parts	25 321,89 \$
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	Remboursement dette à long terme	64 663,30 \$
GRAYMONT (QC) INC.	Achat de gravier, chemins municipaux	81 721,01 \$
GROUPE ULTIMA INC.	Portefeuille d'assurances générales	37 943,00 \$
HYDRO-QUÉBEC	Électricité divers bâtiments et éclairage public	76 764,11 \$
M.R.C. DES SOURCES	Quote-part et quote-part du CLD	132 059,30 \$
MINISTRE DES FINANCES	Quote-part Sûreté du Québec	108 156,00 \$
MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	Déductions à la source employés-employeur	98 085,91 \$
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	Services comptables	25 104,80 \$
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	Déductions à la source employés-employeur	40 132,02 \$
RÉGIE HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET	Quote-part enfouissement et Centre de tri	39 767,69 \$
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE WOTTON	Budget de fonctionnement et Étude d'opportunités	31 140,04 \$
SOMAVRAC (C.C.) INC.	Calcium liquide pour chemins municipaux	36 149,85 \$
STANLEY & DANY TAYLOR TRANSP. INC	Cueillette des matières résiduelles	79 876,41 \$

TOTAL 1 222 433,79 \$

Donné à Wotton, ce 1^{er} décembre 2014.

(Signé) Caroline Larose, secrétaire-trésorière adjointe

MANDAT À LA FIRME « RÉSEAU CONSEIL DES SAGES »

CONSIDÉRANT la résolution # 1411-265 de la séance extraordinaire du 17 novembre dernier;

CONSIDÉRANT les obligations de la municipalité et afin d'assurer un suivi convenable des dossiers dont la production du budget de 2015 et les redditions de comptes à compléter d'ici le 31 décembre 2014;

CONSIDÉRANT les quatre (4) offres de services reçues;

CONSIDÉRANT la formation et l'expérience de la ressource professionnelle référée par le Réseau Conseil des Sages;

CONSIDÉRANT la volonté unanime du conseil d'entériner rétroactivement au 27 novembre l'embauche d'une ressource externe;

À ces causes,

1412-273 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dominique Morin et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QU'UN mandat pour un soutien professionnel ad hoc à la Municipalité de Wotton soit accordé au Réseau Conseil des Sages pour une banque de 200 heures, à un taux d'honoraires professionnels de 60.00\$ / hre (frais de déplacements non inclus) et ce, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 12 000\$ plus les taxes applicables ;

QUE la mairesse, Mme Katy St-Cyr, soit et est autorisée à signer l'entente de services professionnels pour et au nom de la Municipalité de Wotton.

A D O P T É E

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE : RECOMMANDATION DU CCU
/ DOSSIER 2014-09-0003**

CONSIDÉRANT la rencontre du CCU qui a eu lieu le 3 novembre dernier pour la demande de dérogation mineure de Madame Michèle Maranda;

CONSIDÉRANT les recommandations du CCU;

1412-274 **IL EST PROPOSÉ** par la conseillère Mathilde Noël et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

DE NE PAS ACCORDER la dérogation mineure numéro 2014-09-003 demandée par Madame Michèle Maranda suite aux recommandations reçues par le CCU et tel que déposé audit dossier étant donné que l'immeuble concerné, tant le bâtiment principal qu'accessoire, est protégé par droits acquis.

A D O P T É E

DÉPÔT DES SOUMISSIONS : CUEILLETTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

1412-275 **IL EST PROPOSÉ** par la conseillère Karine Grenier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

DE suspendre cette décision pour étude du dossier.

A D O P T É E

SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES : ADOPTION DU TABLEAU ANS 1 ET 2

1412-276 **IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Michel McDuff et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

DE reporter cette décision à une date ultérieure puis prévoir ce dossier au budget 2015.

A D O P T É E

ACTE D'ÉCHANGE ENTRE DAVID RHÉAUME ET LA MUNICIPALITÉ

1412-277 **IL EST PROPOSÉ** par la conseillère Anouk Wilsey et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

DE reporter cette décision à une date ultérieure étant donné certaines informations manquantes au dossier.

A D O P T É E

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 141-13

CONSIDÉRANT une demande reçue pour la modification du trajet emprunté par le Club de véhicules hors route;

CONSIDÉRANT que l'article 5 du règlement municipal 141-13 doit être modifié en fonction de cette demande;

CONSIDÉRANT qu'avec cette demande de modification de trajet les véhicules hors route ne circuleraient plus sur la rue Monseigneur L'Heureux, où se situe 8 organismes avec la présence d'enfants;

En conséquence,

1412-278 **IL EST PROPOSÉ** par la conseillère Karine Grenier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'ACCEPTER la proposition du Club de véhicules hors route et de faire la modification à l'article 5 du règlement municipal 141-13 pour y lire le trajet demandé.

A D O P T É E



MUNICIPALITÉ DE WOTTON

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE WOTTON

RÈGLEMENT NUMÉRO 152-14

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 141-13 POUR PERMETTRE LA CIRCULATION DES VÉHICULES TOUT TERRAIN SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT une demande reçue pour la modification du trajet emprunté par le Club de véhicules hors route;

CONSIDÉRANT que l'article 5 du règlement municipal 141-13 doit être modifié en fonction de cette demande;

CONSIDÉRANT qu'avec cette demande de modification de trajet les véhicules hors route ne circuleraient plus dans un milieu où sont situés huit (8) organismes;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Karine Grenier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, que le présent règlement soit adopté
comme suit :

Article 1- PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 2 – MODIFICATION DE L'ARTICLE 5

L'article 5 du règlement 141-13 est modifié comme suit :

« Article 5- LIEUX DE CIRCULATION

La circulation des véhicules tout-terrain est permise sur les chemins municipaux suivants, sur les longueurs maximales prescrites suivantes :

- *Chemin des lacs à partir du numéro 25* 1 400 mètres
- *6^e Rang à partir de la courbe du Ch. des lacs* 1 300 mètres
- *Chemin Perreault à partir de l'intersection du 6^e rang* 800 mètres
- *Chemin du 1^{er} rang à partir de l'intersection Perreault* 3 900 mètres
- *Chemin des Sept lots à partir de l'intersection du rang C* 100 mètres
- *2^e Rang à partir du Chemin de Saint-Georges* 87 mètres
- *Chemin Pinard jusqu'au Chemin de Saint-Georges* 1 100 mètres
- *Chemin de Saint-Georges et rue Gosselin jusqu'à
l'intersection Saint-Jean (sous la juridiction du MTQ)* 1 000 mètres
- *De l'intersection Saint-Jean sur Gosselin* 1 100 mètres
- *De l'arrêt de la rue Gosselin au croisement de la rue St-Jean, la possibilité
de se rendre au restaurant-bar situé au 708, rue St-Jean ;*
- *De sortir de la rue Du Parc Industriel vers la rue St-Jean pour se rendre
au poste à essence de la Coopérative située au 494, rue St-Jean ;*

Un croquis des emplacements est joint au présent règlement pour en faire partie intégrante. »

Article 3- ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur *90 jours après son adoption* à moins d'avoir fait l'objet d'un avis de désaveu du ministre publié à la Gazette officielle du Québec.

Katy St-Cyr, Mairesse

Caroline Larose, Secr.-trés. adjointe

MANDAT GÉNÉRAL / SERVICES PROFESSIONNELS POUR L'ANNÉE 2015 MONTY SYLVESTRE

1412-279 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Gagnon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

DE prendre acte de la fusion professionnelle entre les bureaux d'affaires Monty Coulombe s.e.n.c., avocats et Sylvestre Lagassé s.e.n.c..r.l., notaires qui deviendront, à compter du 1^{er} janvier 2015, Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc.

DE reconduire le mandat avec la firme de professionnels pour l'année 2015 selon l'offre de services du 30 septembre 2014.

A D O P T É E

DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 1 POUR LE CONTRAT RÉFECTION DES POSTES DE POMPAGE

1412-280 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Anouk Wilsey et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

DE verser le montant du décompte progressif no. 1, soit la somme de 15 446.00 \$, à Construction FJL Inc., vu l'avance des travaux pour la réfection des postes de pompage St-Jean et Gosselin.

A D O P T É E

TRANSBESTOS – RENOUELEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICE

1412-281 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dominique Morin et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la Municipalité de Wotton renouvelle son intention de participer au transport adapté selon l'entente convenue avec Transbestos inc. Pour l'année 2015;

QUE la Municipalité de Wotton verse le premier versement le 30 janvier 2015, le deuxième versement le 30 avril 2015 et le troisième le 30 juin 2015 jusqu'à concurrence de la contribution établie au montant de 9 211.13 \$ pour l'année 2015, soit 3 versements de 3 070.38 \$. Il est également possible de procéder à un seul versement équivalent au montant total recevable le 30 janvier 2015;

QUE le passager qui utilisera le service de transport adapté devra déboursier un montant de 3.50 \$ par voyage tel que prévu dans l'entente de service 2015;

QUE Transbestos est autorisé à procéder à la pré-admission des usagers le cas échéant;

QUE la Ville d'Asbestos est mandataire et agira à titre de porte-parole des municipalités participantes.

A D O P T É E

TRANSBESTOS – CONTRIBUTION DES MUNICIPALITÉS POUR 2015

1412-282 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dominique Morin,
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'ACCEPTER que la Municipalité de St-Adrien et la Municipalité de Ham-Sud se joignent au service de transport adapté et de ce fait, que la contribution de chacune des municipalités bénéficiant du service soit réévaluée en fonction du pourcentage de l'utilisation de chacune.

A D O P T É E

CALENDRIER DES SÉANCES 2015

1412-283 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mathilde Noël et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE les séances régulières du Conseil municipal de Wotton pour l'année 2015 se tiendront à la salle du Conseil située au 396, rue Mr l'Heureux, à 19h30, tous les premiers lundis de chaque mois à l'exception des mois de janvier, avril et septembre :

Lundi 12 janvier, lundi 2 février, lundi 2 mars, mardi 7 avril, lundi 4 mai, lundi 1^{er} juin, lundi 6 juillet, lundi 3 août, mardi 8 septembre, lundi 5 octobre, lundi 2 novembre, lundi 7 décembre.

A D O P T É E

PAARRM 2014 – SUBVENTION DE LA DÉPUTÉE (DÉCLARATION DES TRAVAUX)

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports a confirmé l'octroi d'une subvention au montant de 22 000.00\$ pour des travaux d'amélioration du réseau routier sur le Rang 2, le Chemin Fredette et la rue Gosselin;

CONSIDÉRANT QUE les travaux effectués sur ces routes s'élèvent à 75 195.56\$;

En conséquence,

1412-284 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel McDuff et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le conseil approuve les travaux exécutés sur les routes ci-dessus mentionnées, pour un montant de 75 195.56\$ pour un montant subventionné de 22 000\$, conformément aux exigences du Ministère des Transports du Québec;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur ces routes dont la gestion incombe à la Municipalité de Wotton, et que le dossier de vérification a été constitué.

A D O P T É E

DÉPÔT D'UNE DEMANDE SYNDICALE – RETRAITE PROGRESSIVE

1412-285 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Anouk Wilsey et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

DE reporter cette décision à une date ultérieure afin de prendre en considération tous les points au dossier et d'évaluer la situation puisque la moyenne d'âge des employés approche cette réalité.

A D O P T É E

DÉPÔT DES SOUMISSIONS POUR LA VENTE D'UNE REMORQUE POP

CONSIDÉRANT la mise en vente d'une remorque pop par la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions s'est faite le 13 novembre dernier au bureau municipal ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu quatre soumissions conformement ;

En conséquence,

1412-286 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Karine Grenier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

DE vendre à Ferme WNE Inc., plus haut soumissionnaire pour un montant de 2 150.00\$, la remorque pop tel que décrite à l'offre de vente.

A D O P T É E

QUÉBEC MUNICIPAL – ÉCHÉANCE DE L'ABONNEMENT

1412-287 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Karine Grenier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'ACCEPTER le renouvellement de l'abonnement à Québec municipal au coût de 210.00\$ plus les taxes applicables et de reporter cette dépense au budget 2015.

A D O P T É E

SOUSSION POUR CADRES-PHOTOS

1412-288 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Gagnon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'ACCEPTER la soumission de Monsieur André Vaillancourt pour la fabrication de cadres-photos pour les mosaïques des trois derniers conseils municipaux pour un total de 200.00\$ et de reporter cette dépense au budget 2015.

A D O P T É E

REQUÊTE EN VERTU DE L'ARTICE 124 DE LA LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a publié, le 30 juillet 2014, dans la Gazette officielle du Québec le décret édictant le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement est entré en vigueur le 14 août 2014;

CONSIDÉRANT QU'un collectif de 5 scientifiques indépendants a mis en lumière les lacunes et faiblesses d'un tel règlement et montré son insuffisance pour assurer une protection réelle et adéquate des sources d'eau potable de la municipalité;

CONSIDÉRANT les études scientifiques déposées démontrant une contamination des sources d'eau potable lorsqu'elles sont situées à un km des puits gaziers ou pétroliers;

CONSIDÉRANT l'étude réalisée à la demande du gouvernement du Québec dans le cas du forage pétrolier à Gaspé et montrant la présence de méthane thermogénique ou mixte dans les puits d'eau potable en périphérie du forage Haldimand 1;

CONSIDÉRANT QUE lors d'une rencontre tenue à Saint-Edmond-de-Grantham, le 20 septembre 2014, les 30 élus municipaux présents provenant de 22 municipalités et de 11 MRC ont décidé de présenter une requête commune au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques afin que leur municipalité puisse adopter des normes plus sévères que celles qui apparaissent dans le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection et qu'ils ont invité toutes les municipalités du Québec intéressées à se joindre à elle;

CONSIDÉRANT QU'il est de l'intérêt des résidents et résidentes de la présente municipalité de mieux protéger les sources d'eau de la municipalité;

1412-289 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mathilde Noël et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité de Wotton se joigne à cette requête commune en vertu de l'article 124 de la Loi sur la qualité de l'environnement pour être autorisé à déroger au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection de façon à assurer une meilleure protection des sources d'eau potable;

QUE copie de la présente résolution soit adressée aux initiateurs de cette démarche afin qu'elle soit jointe à la requête commune qui sera présentée à l'honorable ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques.

A D O P T É E

PACTE RURAL LOCAL – CRÉATION D'UN COMITÉ

1412-290 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Anouk Wilsey et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

DE faire appel à la population par le biais du journal municipal l'Écho et former un comité pour le pacte rural volet local.

A D O P T É E

JOURNAL LES ACTUALITÉS – CAHIER DES VŒUX DES FÊTES

1412-291 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Karine Grenier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

DE ne pas publier de vœux des fêtes à la population par le biais du Journal Les Actualités cette année. Les vœux seront publiés seulement dans notre journal municipal.

A D O P T É E

DÉFI SANTÉ 5/30

1412-292 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Karine Grenier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'INSCRIRE la Municipalité de Wotton au Défi Santé 5/30 pour sa prochaine édition et d'en faire la promotion afin que la population y participe.

A D O P T É E

COMITÉ DES LOISIRS – DEMANDE DE LOCATION D'ESPACE

1412-293 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dominique Morin et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la Municipalité de Wotton accepte la demande du Comité des Loisirs tel que présentée dans sa lettre datée du 30 octobre dernier à l'effet de reconduire l'entente de location d'espace du Centre multifonctionnel les mercredis soir entre 19h et 22h pour un montant total de 400.00\$ pour la ligue de hockey bottines adulte.

A D O P T É E

DEMANDE D'APPUI DU CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI

ATTENDU QUE le Carrefour jeunesse-emploi aide les jeunes de 16 à 35 ans dans leur insertion sociale et professionnelle, que ce soit pour trouver un emploi, retourner aux études ou réaliser un projet;

ATTENDU QUE le Carrefour jeunesse-emploi donne des services importants pour la jeunesse soit : l'aide recherche d'emploi, offre une première chance d'emploi par le programme du Trio étudiant Desjardins pour l'emploi, offre des ateliers sur différents sujets importants pour la jeunesse (cyber réputation, conciliation étude-travail, etc.), soutient les jeunes sans chèque, etc. ;

ATTENDU QUE le Carrefour jeunesse-emploi soutient des projets important pour la région Place aux jeunes des Sources, Défi à l'entrepreneuriat jeunesse, IDÉO 16-17 ans, scolarisation des mères, l'Alternative, Transition, Camps des métiers, Mon Avenir/Ma Région, jeunes en action, etc.;

ATTENDU QUE le Carrefour jeunesse-emploi du comté de Richmond est l'organisme d'employabilité jeunesse qui dessert le territoire des Sources et en l'occurrence celui de Wotton;

En conséquence,

1412-294 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dominique Morin et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'APPUYER le Carrefour jeunesse-emploi du Comté de Richmond pour qu'il poursuive sa mission dans leur insertion sociale et professionnelle auprès des jeunes de 16 à 35 ans de notre région.

La conseillère Anouk Wilsey se retire de la décision.

A D O P T É E

DEMANDE DE COMMANDITE – LE TRIDENT

1412-295 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dominique Morin et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la Municipalité de Wotton accepte de renouveler la demande de commandite annuelle du Trident au montant de 250.00\$ sans pour autant afficher une carte d'affaire de la municipalité; une visibilité moindre serait acceptée et, de ce fait, la municipalité invite Le Trident à proposer cette place à un autre commanditaire potentiel.

A D O P T É E

CPTAQ – DOSSIER DAVID TOUSIGNANT

ATTENDU QUE la municipalité de Wotton a reçu du demandeur David Tousignant, propriétaire du "Au tapis Rouge" futur salon de toilettage, une demande d'autorisation auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec, pour l'ajout d'un usage commercial sur le lot 10-A-9 du rang 1 du cadastre du canton de Wotton, d'une superficie de approximative de 6 829,00 m²;

ATTENDU QUE l'usage commercial utilise une superficie de 23,5 m² dans un bâtiment de 121,76 m² de superficie au plancher du rez-de-chaussé soit 19 %;

ATTENDU QUE le propriétaire veut créer son entreprise à même sa résidence familiale et veut concilier travail et famille;

ATTENDU QUE le lot 10-A-9 du rang 1 du cadastre du canton de Wotton est situé dans la zone villégiature V-3 selon le zonage en vigueur;

ATTENDU QUE cette demande est conforme à la réglementation municipale en vigueur puisque l'usage principal résidentiel peut être accompagné de l'usage complémentaire commercial s'il est réalisé par le propriétaire à même ses bâtiments existants lorsqu'il est dans la zone villégiature et qu'il respecte le ratio maximum de 75% voir l'extrait de la réglementation 50-99 en annexe;

En conséquence,

1412-296 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mathilde Noël et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la Municipalité de Wotton informe la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec que la demande d'ajout d'usage du demandeur David Tousignant est conforme à la réglementation municipale en vigueur.

QUE l'usage principal du lot 10-A-9 du rang 1 du cadastre de Wotton est un usage résidentiel.

QUE l'usage complémentaire commercial n'ajoute pas d'impacts négatifs aux installations agricoles à proximité puisqu'à même l'usage résidentiel existant et qu'il respecte les conditions.

QUE pour les raisons mentionnées ci-dessus, la Municipalité de Wotton recommande à la Commission de Protection du Territoire Agricole d'autoriser la demande d'ajout d'usage du lot 10-A-9 du rang 1 du cadastre du canton de Wotton, appartenant à M. David Tousignant.

A D O P T É E

GALA AEQUITAS / INVITATION À HONORER LE LEADERSHIP DES ESTRIENNES

1412-297 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mathilde Noël et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'AUTORISER la mairesse Katy St-Cyr et les conseillères Karine Grenier, Nicole Gagnon et Anouk Wilsey à assister au Gala Aequitas pour honorer le leadership des Estriennes.

QUE les frais de déplacement leur soient remboursés puisque cette soirée est gratuite.

A D O P T É E

ACCOMPAGNEMENT SUITE À LA FORMATION SUR LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES ÉLUS

1412-298 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Karine Grenier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'AUTORISER le paiement de la facture de Monsieur Himbeault en date du 17 novembre 2014 au montant de 584.00\$ pour l'accompagnement suite à la formation sur les rôles et responsabilités des élus.

A D O P T É E

RÉSOLUTION POUR TRANSFÉRER LES SOLDES DISPONIBLES DE DIFFÉRENTS RÈGLEMENTS D'EMPRUNT AU SURPLUS NON AFFECTÉ

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a des soldes disponibles de financement sur différents règlements d'emprunt;

CONSIDÉRANT QUE les dettes rattachées à ces soldes disponibles sont complètement remboursées depuis quelques années;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 8 de la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux, ces soldes disponibles de règlements d'emprunt doivent être versés au fonds général de la municipalité;

En conséquence,

1412-299 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Gagnon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

DE TRANSFÉRER les soldes disponibles des règlements d'emprunt des différents règlements (voir tableau ci-dessous) au surplus non affecté.

Parc industriel	Démaganisation	57-99 –camions incendie et voirie 62-00 – camion voirie et équipements neige
1 387\$	5 743\$	31 784\$

A D O P T É E

RÉSOLUTION POUR L'UTILISATION DE SOLDES DISPONIBLES DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT POUR COUVRIR LE SERVICE DE LA DETTE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité dispose de soldes disponibles de règlements d'emprunt importants relativement aux règlements d'emprunts 116-09 rue Gosselin et 129-11 Centre multifonctionnel;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 8 de la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux, les soldes disponibles de règlements d'emprunt peuvent être affectés au paiement des échéances annuelles pour le remboursement de l'emprunt correspondant, en capital et intérêts;

En conséquence,

1412-300 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Anouk Wilsey et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'APPROPRIER une somme équivalente au remboursement annuel, en capital et intérêts, à la charge de la municipalité des dettes relatives aux règlements 116-09 rue Gosselin (53 590.00\$) et 129-11 Centre multifonctionnel (58 645.00\$).

A D O P T É E

DÉSIGNATION DE PERSONNE CONTACT / SERVICES DES JARDINS

1412-301 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Karine Grenier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

DE nommer Madame Caroline Larose secrétaire-trésorière adjointe comme personne ressource auprès du Service Desjardins.

A D O P T É E

DEMANDE DU COMITÉ DES LOISIRS – LOCATION CENTRE MULTIFONCTIONNEL

1412-302 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dominique Morin et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la Municipalité de Wotton accepte la demande du Comité des loisirs pour l'utilisation du Centre multifonctionnel les lundis soirs entre 18h et 20h gratuitement dans le but de permettre à plus d'enfants de participer à la ligue de Hockey intermunicipal à des coûts abordables. Cette autorisation est conditionnelle au bon état de la glace, et aussi à ce qu'aucune autre location n'ait été faite pour les mêmes dates auxquels cas elle sera priorisée.

A D O P T É E

RAPPORT DES COMITÉS

Un tour de table est fait afin que chaque membre du conseil puisse faire un rapport verbal de ses activités au sein des comités dont il représente la municipalité :

La conseillère Anouk Wilsey explique qu'il y a eu une rencontre pour la levée de fonds prévue pour Sophie Vaillancourt. De plus, elle donne un suivi sur le dossier du pacte rural volet local et invite les gens à donner leur nom pour former le comité.

Le conseiller Dominique Morin fait un compte rendu sur Transbestos et la Société de développement.

La conseillère Mathilde Noël n'a eu aucune rencontre pendant le dernier mois.

Le conseiller Michel McDuff fait le suivi sur le rapport de la Sécurité publique effectué par la firme CIMA qui sera déposé en janvier.

La conseillère Karine Grenier fait le suivi sur le Parc de planches à roulettes et sur le Carnaval d'hiver du Comité des loisirs à venir.

La conseillère Nicole Gagnon a assisté à la rencontre du lancement du PDZA le 13 novembre dernier et à la rencontre de la Sécurité civile le 20 novembre dernier.

La mairesse, Katy St-Cyr, mentionne qu'elle a assisté à la majorité de ses rencontres ainsi qu'une présentation faite à l'AFÉAS avec Karine Grenier sur les femmes en politique. Elle mentionne également que la guignolée des Chevaliers de Colomb se tiendra dimanche le 7 décembre prochain.

PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES PERSONNES PRÉSENTES

Madame la mairesse répond aux questions du public.

CORRESPONDANCE DIVERSE

Les membres du conseil prennent connaissance des divers sujets que l'on retrouve à l'intérieur des points suivants : Informations générales et correspondance diverse.

AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet ne s'est ajouté.

LEVÉE DE LA SÉANCE

1412-303 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Gagnon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la séance soit levée à 21h26.

A D O P T É E

Katy St-Cyr
Mairesse

Caroline Larose
Secrétaire-trésorière adjointe

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX